


CÉSECÉM



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE



COMMISSION DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATION

**ASSAINISSEMENT ET
TRAITEMENT DES BOUES
ISSUES DES FOSSES
SEPTIQUES EN MARTINIQUE**



Télécharger le document

TABLE DES MATIÈRES

1) CONSTATS ET ETAT DES LIEUX :.....	3
2) LES ACTEURS :.....	3
3) LES CHIFFRES :.....	4
4) LA PROBLEMATIQUE :.....	4
5) LES ENJEUX LOCAUX :.....	4
6) PRECONISATIONS ET RECOMMANDATIONS :.....	5

1) CONSTATS ET ETAT DES LIEUX :



L'insuffisance du traitement des boues issues des fosses septiques est un réel problème sur le territoire martiniquais et pourrait engendrer une crise sanitaire avec de lourdes répercussions sur notre activité économique, comme cela a été le cas lors de la crise du Covid-19.

On peut faire le constat d'un manque d'infrastructure pour le traitement des boues notamment sur le territoire sud de la Martinique. S'ajoute aussi un manque de contrôle du bon fonctionnement des fosses septiques à cause du coût onéreux de ces prestations à la charge des propriétaires privés. Beaucoup de fosses septiques sont en mauvais état et laissent s'échapper dans le sol des déchets comprenant des éléments bactériologiques fragilisant notre environnement et dangereux pour notre santé. La mise aux normes de ces fosses septiques représenterait un coût exorbitant pour les propriétaires, qui pour beaucoup d'entre eux sont dans des

situations financières difficiles (retraité au faible revenu, chômeur, allocataire du RSA).

La vidange régulière des fosses septiques nécessiterait beaucoup plus de moyens que les professionnels proposent aujourd'hui. On peut faire également le constat d'un manque de contrôle des services de l'Etat permettant de déceler et avertir sur le dysfonctionnement et leur manque d'entretien régulier.

La population martiniquaise n'est pas suffisamment informée de la nécessité d'entretenir nos fosses septiques et d'avoir en bout de course un traitement de ces boues dont une partie pourrait être valorisée dans le but de fortifier notre éco système.

2) LES ACTEURS :

Les différents opérateurs sont concernés par la filière du traitement des boues. La DEAL et ODYSSEI pour toute la partie contrôle, les EPCI pour la mission d'informations des usagers et l'amélioration de la performance des systèmes de collecte et de traitement. La CTM pour sa mission de financement de la protection de l'environnement et du développement économique, l'Etat pour l'habilitation des professionnels et pour ses sanctions vis-à-vis des pollueurs et également pour son partenariat financier dans le cadre du dispositif 5.0 du ministère des Outre-mer (Zéro déchets).

Autres acteurs, les professionnels de la vidange, de la pose de fosses septiques et leur entretien : artisans inscrits au répertoire de la Chambre de Métiers.



3) LES CHIFFRES :

123000 TONNES

On estime à 123000 tonnes de matières produites annuellement par les fosses septiques en Martinique.

28 000 TONNES

Chaque année 28 000 tonnes sont collectées par les professionnels...

15 000 €

Le coût moyen d'une fosse septique neuve est de 15 000 € pour une habitation de quatre personnes.

8 000 TONNES

...mais seulement 8 000 tonnes arrivées aux stations de traitement agréées qui sont payantes.

4) LA PROBLEMATIQUE :

Aujourd'hui, comment faire pour remédier à cet état de fait afin de disposer d'un assainissement efficient, respectueux de notre environnement et créateur d'activités économiques donc d'emploi dans le domaine de la récupération, du traitement, et de la revalorisation des déchets ?

5) LES ENJEUX LOCAUX :

Nos conditions environnementales et sanitaires doivent être améliorées par des actions rapides et structurées de toute la filière.



La préservation de notre environnement doit être une priorité de chaque action pour le développement économique. La qualité de notre environnement est garante du maintien de notre biodiversité. C'est une part importante de notre patrimoine. Cet environnement respecté et entretenu est également un atout pour l'attractivité du territoire avec une influence positive sur le développement d'un tourisme éco responsable.

Renforcer la filière d'activité du traitement des boues développera nécessairement une activité économique créatrice d'emploi sur la Martinique.

6) PRECONISATIONS ET RECOMMANDATIONS :

- 1 Inciter le public concerné à faire entretenir ou à remplacer les fosses septiques défectueuses par de nouvelles fosses répondant aux normes et à privilégier aussi des systèmes de fosses moins onéreux à installer. Pour certaines, un surdimensionnement des capacités nécessaires au quotidien entraîne des surcoûts à l'installation et à l'entretien.
- 2 Renforcer la collecte des boues et leur traitement par les systèmes d'assainissement aux normes et en cohérence avec les besoins de chaque territoire géographique. Le territoire du sud ne dispose pas d'unité de traitement pour ce type de boue ce qui apporte une contrainte supplémentaire aux professionnels.
- 3 Sensibiliser et accompagner les professionnels à des attitudes plus responsables et plus citoyennes. Ils doivent connaître les risques qui pèsent sur notre environnement et également sur leur entreprise en cas de non-respect de la réglementation et des lourdes sanctions auxquelles ils s'exposent (amendes et retrait de leur habilitation).
- 4 Offrir de nouveaux marchés aux professionnels de l'assainissement par l'augmentation des besoins en vidange et en installation et entretien de fosses septiques. Donc des capacités d'investissement supplémentaires en équipement et en ressources humaines.
- 5 Mettre en place pour les particuliers un dispositif abaissant le coût de la vidange, les coûts d'entretien et d'installation des fosses septiques. Ceci pourrait être financé par des fonds européens (FEDER) dans le cadre de la structuration des filières et de l'amélioration de l'environnement.
- 6 Faire intervenir d'autres financements : il faut que Collectivité et EPCI puissent se mobiliser afin de capter les fonds nécessaires aux différentes actions de la filière.
- 7 Impliquer tous les partenaires pour un bon fonctionnement de la filière, financement, communication, aide à l'investissement pour les professionnels, formation, contrôle et répression.
- 8 Valoriser l'assainissement. Les hommes politiques comme le grand public doivent prendre conscience des enjeux. L'assainissement est aussi important que d'autres projets structurants (numérique, logement, transport, soins,...).
- 9 Créer un dispositif global incitant au bon usage en matière de traitement des boues des fosses septiques et de leur revalorisation.



10 Diminuer le prix de la vidange pour le particulier par des aides publiques.

11 Faciliter l'accès à des stations de traitement pour les professionnels de ce secteur.

12 Impliquer les EPCI dans l'organisation des collectes et la traçabilité des boues afin de faciliter le travail des professionnels et permettre la traçabilité des boues récoltées jusqu'à leurs prises en charge par des stations de traitement agréées.

13 Développer auprès des particuliers, une communication efficace qui informerait sur les obligations des propriétaires mais aussi sur les aides financières mises à leur disposition par les EPCI. Cette communication devrait augmenter l'activité des professionnels de la vidange. Une communication devra être dédiée à ces professionnels afin de leur rappeler leurs obligations et les risques encourus en cas de non-respect de la législation.

14 Rendre l'action publique plus efficace en mutualisant les efforts de tout un chacun. L'assainissement en Martinique souffre d'un manque de concertation et de cohérence favorisant les dysfonctionnements et pollutions.

15 Etudier la mise en œuvre et le développement de nouveaux systèmes de traitement des eaux usées plus performant et moins coûteux en entretien. Ces systèmes doivent bénéficier du soutien des élus locaux pour l'adaptation des normes et des textes réglementaires.

16 Revoir le mode de financement de l'assainissement : il ne doit plus être indexé sur la consommation d'eau qui diminue régulièrement et diminue la ressource pour l'assainissement.

Au-delà du traitement des déchets liés aux fosses septiques, c'est l'ensemble de la filière déchets issus des activités professionnelles qu'il faut structurer et encadrer.

Pour les professionnels tout doit être fait afin que les déchets puissent arriver au lieu de traitement le plus facilement possible. Ajouter des contraintes au traitement des déchets augmentera forcément les décharges sauvages qui dénaturent notre environnement et développent les pollutions multiples.

Le développement de cette filière de traitement pour les boues des fosses septiques doit être associé à celui du tout à l'égout dans les zones résidentielles à forte concentration démographiques où il est opportun de le faire.





CÉSECÉM



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE

www.cesecem.mq